

## Eau

### *Aumance : la pollution du siècle (1989)*

Le département de l'Allier vient de connaître l'une des plus graves pollutions de ces dernières décennies. Depuis la création de l'A.P.E.N.A., nous dénonçons les conséquences de certaines activités industrielles dont le contrôle n'est pas parfait.

L'Aumance magnifique rivière autrefois très poissonneuse, est aujourd'hui une rivière complètement morte. Quatre associations de défense de l'environnement ont fait effectuer des analyses – en l'absence de la publication d'analyses officielles – et ont porté plainte, avec les pêcheurs et la municipalité de Hérisson. L'Aumance est morte malgré nos mises en garde répétées.

Ce genre d'accident ne doit plus se reproduire.

4 décembre 1989 : les premiers poissons morts sont découverts dans l'Aumance. Le 5, la catastrophe se confirme : par centaines, des poissons sans vie gisent dans la rivière. Très vite, quatre associations : l'A.P.E.N.A., Allen, l'Association de Sauvegarde de l'Environnement de la Commune de Louroux-Hodement, des communes environnantes et de la forêt de Lespinasse, et la Société de Pêche « Le Gardon de l'Aumance » se rejoignent pour porter plainte contre X auprès du Procureur de la République. Très vite également, le principal accusé sera la Société Rhône-Poulenc Nutrition Animale (anciennement A.E.C.) de Commentry.

Les résultats d'analyses officielles étant absents, les quatre associations demandent au Laboratoire de Contrôle des Eaux de Clermont-Ferrand d'effectuer de telles analyses, sous contrôle d'huissier.

Les analyses ont été effectuées sur les bords de l'Aumance, dans sa traversée de la commune de Hérisson :

- d'une part en léger contre-bas de « La Pelle de Renaud » ;
- d'autre part au pied du barrage de « La Grivolée ».

Deux jours plus tard, le garde-pêche effectuait un contrôle dans la rivière l'œil, sur laquelle est située la R.P.N.A.

(...) Les résultats complets des analyses (...) montrent que la forte pollution des deux rivières ne permettait plus une vie aquatique quelle qu'elle soit, le PH normal des deux rivières étant d'environ 5.5 !! Pour sa part, le taux d'ammoniaque devrait être égal à zéro... Comparez !

(...)

R.P.N.A. est l'entreprise du département de l'Allier qui transmet à l'environnement les odeurs les plus pestilentielles : les odeurs sont perçues, parfois, jusqu'à plus de 60 km : une belle vitrine pour notre département :

A de multiples reprises, l'A.P.E.N.A. et les associations locales ont dénoncé les rejets intempestifs de produits dangereux dans l'œil, rivière classée « zone rouge » au niveau du Massif Central...

Il y a trois ans, le Préfet de l'époque, avait organisé une visite de l'entreprise et avait conclu à des activités « au-dessus de tout soupçon pour l'environnement ». (...)

L'affaire de la pollution de l'Aumance a soulevé une vive inquiétude dans tout le département de l'Allier. Non seulement les poissons sont morts, mais tout le reste de la faune aquatique aussi, et même des oiseaux fréquentant périodiquement le cours d'eau.

Naturallier 35 – déc. 1989 Janv. Fév. 1990

#### *Le point sur l'Aumance*

*Depuis 1989, deux fois par an, Allier Nature et Allen (association locale) sont reçues par la direction de RPNA (actuellement ADVANTIS et demain ?... sans doute un groupe anglais). Des efforts ont été accomplis pour le classement de l'Aumance en catégorie 2 (DCO et DBO). Si un travail a été certes réalisé, notamment le tri des déchets, le chemin reste encore long pour maîtriser tous les rejets aqueux, pour que les rejets aériens ne soient plus*

*une nuisance pour toute la région et aussi maîtriser les risques graves liés aux transports. Une réunion est prévue en octobre avec le nouveau directeur.*

*Christian Delage – 2001*

*La protection de l'eau et des milieux aquatiques, un enjeu majeur*

*Exception faite de quelques sources de plus en plus reculées en montagne, l'eau dans les milieux naturels n'est plus fiable. En occupant les zones inondables de nos rivières et en enrochant leurs berges contre l'érosion, nous compromettons notre principale ressource en eau, celle contenue dans leurs alluvions latérales.*

*La pollution rejetée de façon diffuse (par l'agriculture, l'habitat dispersée, l'usage de produits nocifs, notamment des pesticides) fait qu'il est de plus en plus difficile de trouver de l'eau potabilisable à proximité des lieux d'utilisation.*

*De surcroît, les opérations de drainage et de chenalisation diminuent les réserves en eau et les surfaces où elles s'épurent naturellement. Même en montagne, l'abandon des estives et leur enfrichement ou leur boisement tarissent et dégradent les sources et ruisseaux.*

*Il nous faut d'urgence revoir nos méthodes culturales et d'élevage, arrêter l'équipement et l'urbanisation au dessus des nappes alluviales, supprimer les dispositifs qui accélèrent l'écoulement des eaux. Il nous faut restaurer tous les milieux où l'eau peut s'épandre, se stocker et se régénérer naturellement ; autrement dit faire une gestion préventive et non plus curative qui consiste à traiter l'eau (de façon imparfaite et coûteuse), à aller la chercher dans les derniers endroits où elle est encore à peu près préserver et à la transférer sur de longues distances.*

*Christian Guinard – 2001*